

2 Politique

Au lendemain de sa nomination au gouvernement

La ministre déléguée au Budget dans les services déconcentrés

FN

Mouila/Gabon

La ville de Mouila (Ngounié) a constitué la deuxième étape de la mission de la toute nouvelle ministre déléguée au Budget, Solange Mbondzi. Cela, après avoir séjourné à Lambaréné, chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué.

DANS le cadre de sa mission, la ministre déléguée au Budget et aux Comptes publics, Solange Mbondzi, s'est rendu, jeudi dernier, à Mouila, chef-lieu de la province de Mouila où, elle a eu une séance de travail avec les agents des services déconcentrés de son département. En présence du gouverneur, Benjamin Nzigou, et des autorités civiles et militaires locales. Deuxième étape de la tournée inter-provinciale qu'elle a débutée par Lambaréné dans la province du Moyen-Ogooué.

Il s'est, en réalité, agi d'une prise de contact, lors de ces différents passages à Lambaréné et à Mouila. Histoire de mieux connaître les collaborateurs exerçant dans les services provinciaux. Notamment, le Trésor public, le Contrôle budgétaire, etc. Occasion



Photo : Felicien Ndongo

La ministre déléguée au Budget et aux Comptes publics, Solange Mbondzi.



Photo : Felicien Ndongo

Une phase de la séance de travail avec...



Photo : Felicien Ndongo

pour elle, d'échanger avec ces derniers et de toucher du doigt les problèmes de

fonctionnement auxquels leurs services respectifs sont confrontés.

«C'est une visite de prise de contact qui me permettra de faire le tour du proprié-

taire», a expliqué la ministre déléguée Solange Mbondzi. Ensuite, rassurer

les collaborateurs, «*compte tenu des aléas liés à la situation économique morose du pays, je m'en référerai à qui de droit pour voir s'il y a lieu de faire quelque chose, en fonction des moyens que l'on a, pour améliorer vos conditions de travail.*»

C'est là l'essentiel du message véhiculé, à chaque étape, par le membre du gouvernement qui conduit une importante délégation. Il est à noter qu'après le chef-lieu de la Ngounié, la ministre déléguée au Budget et aux Comptes publics, Mme Solange Mbondzi est attendue à Tchibanga, dans la Nyanga, troisième étape de cette tournée de prise de contacts inter-provinciale.

... les agents des services déconcentrés.

La Semaine

Au-delà des "mesures présidentielles"

LE premier sommet de l'Alliance solaire internationale (ASI) tenu à New Delhi en Inde, et auquel le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, a pris part ; les cérémonies d'installation des responsables locaux du Parti démocratique gabonais (PDG) ; la première audience de la Cour criminelle spéciale au palais de justice de Libreville ; la "grève illimitée", du reste très peu suivie, de la centrale syndicale "Dyanmique unitaire" ; la fin de la session ordinaire du Conseil économique, social et environnemental (CESE), synonyme de fin de la mandature débutée en 2012 ; etc.. Ce sont là autant d'événements enregistrés au cours de la semaine qui s'est achevée hier. Lesquels auraient pu mériter, ici, une analyse approfondie. Mais notre choix dans le cadre de la présente chronique s'est orienté ailleurs. Dans ce sens, deux faits ont particulièrement retenu notre attention. Il s'agit d'abord de la réunion, autour du Premier ministre Issoze Ngondet, de plusieurs membres de son gouvernement, ainsi que des responsables de l'Agence nationale des grands travaux et infrastructures (ANGTI), pour voir comment faire avancer rapidement les mesures annoncées par le chef de l'Etat le 31 décembre 2017, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Ce sujet constituera la trame du présent numéro. Le deuxième sujet, sera la sortie des "Notables de la République".

S'agissant du premier sujet, nombreux ont pu constater que depuis qu'il a été tancé par le président Ali Bongo Ondimba, sur son manque d'empressement dans la concrétisation des "mesures présidentielles" du 31 décembre 2017, le gouvernement d'Emmanuel Issoze Ngondet, s'active outre mesure pour essayer de donner corps à ces annonces. C'est dans ce cadre que le locataire de l'immeuble du 2-Décembre a réuni, mardi, plusieurs de ses ministres, ainsi que les responsables de l'ANGTI. L'objectif visé par cette séance de travail était de déterminer les voies et moyens pouvant permettre d'aller vite dans la matérialisation des dites "mesures présidentielles", notamment en ce qui concerne les volets éducation et santé.

C'était l'occasion pour Issoze Ngondet d'appeler à une coordination entre le ministère de l'Education nationale et l'ANGTI, maître d'ouvrage délégué. Il a dit que "la célérité et le respect des procédures sont des éléments à prendre en compte conformément aux instructions du chef de l'Etat. Tout comme l'appel d'offres lancé le 14 mars dernier doit tenir

compte des délais d'exécution assez réduit"...

Sur le plan de la santé, les choses ont évolué de manière considérable, même si la mesure de la gratuité de l'accouchement se fait encore attendre.

Pour demeurer dans le secteur de l'éducation, il faut également souligner que le vice-président de la République, Pierre-Claver Manganga Moussavou, s'est également impliqué de son côté. Même si rien de concret n'est sorti de sa rencontre avec les opérateurs économiques qu'il a reçus à son cabinet. En effet, appelés à la rescousse pour aider le gouvernement à concrétiser les "mesures présidentielles" liées à l'éducation, ces derniers ont brandi à leur hôte les pressions fiscales auxquelles sont déjà soumises leurs entreprises.

Dans tous les cas, tout le monde constate que la matérialisation des "mesures présidentielles" exerce une forte pression sur Emmanuel Issoze Ngondet et les siens. Surtout au moment où l'Etat fait face à des difficultés financières, et pas des moindres. Toutefois, au-delà des "mesures présidentielles" du 31 décembre 2017, qui préoccupent actuellement le gouvernement, il y a lieu de revenir, un tant soit peu, sur les efforts budgétaires consentis par l'Etat en faveur de l'Éduca-

tion nationale, au cours du premier mandat du président Ali Bongo Ondimba. Qu'a-t-on fait avec les centaines de milliards de F CFA inscrits dans les différentes lois de Finances ? A défaut de commanditer un audit, c'est le lieu d'interpeller toutes les institutions et autres structures en charge du contrôle de l'utilisation des fonds publics. Qu'il s'agisse du Parlement, de la Cour des Comptes, de la Commission de lutte contre l'enrichissement illicite, et même de l'opération "Mamba". Il faut également interroger l'ANGTI, sur ce dossier. Les Gabonais ont envie de savoir. Et ils en ont le droit.

De la sortie des "Notables de la République"

Six personnalités rassemblées au sein d'un cercle appelé "Les Notables de la République", ont effectué une sortie vendredi à la Chambre de commerce de Libreville. Ce sont : Paul Mba Abessole (porte-parole de circonstance), Jules-Aristide Bourdès Ogouli-guende, Paul Malekou, David Mbadinga et Richard Moulomba. Dans leur déclaration, ils ont démontré que le Gabon est "bloqué" et "divisé" depuis la dernière Présidentielle d'août 2016. Aujourd'hui, relèvent-ils, le pays est empêtré dans une crise à la

fois économique, sociale et politique. Tout comme ils ont déploré l'arrogance et le radicalisme des deux camps dont la conséquence, si rien n'est fait, pourrait être d'entraîner le pays dans une guerre civile. L'objectif visé par leur initiative est donc de "sensibiliser la communauté nationale et internationale" sur les dangers d'une telle situation.

Sur le plan politique, ils estiment que les conditions ne sont pas réunies pour organiser une élection dans les délais prescrits par la Cour constitutionnelle. Le 28 avril 2018 paraît trop juste à leurs yeux. Il faut "un report". Tout comme, proposent-ils, il faut que les Gabonais se réconcilient avant tout. Mba Abessole et les siens appellent donc à une "réconciliation nationale" pour sauver le Gabon du danger qui le guette...

La question que tout le monde se pose est celle de savoir si, à leur niveau, des initiatives ont déjà été prises, auprès des principaux "camps politiques radicalisés". Ce serait peut-être mieux de dire à leurs compatriotes qui des principaux protagonistes a déjà été approché, et quelle a été sa réponse ? Trêve de déclarations, place à l'action.